

Corrigé et barème – Le conditionnel présent

Former le conditionnel présent avec le radical du futur et les terminaisons de l'imparfait, y compris pour les verbes irréguliers ; le reconnaître à ses deux marques ; choisir entre futur (-rai) et conditionnel (-rais)

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Français 6^e

Exercice 1 – Conjuguer au conditionnel présent ★★

(4 pts)

- a) iraient (1)
- b) devrais (1)
- c) verriez (1)
- d) courrions (deux r) (1)

Repère — le radical est celui du futur, souvent irrégulier (ir-, devr-, verr-, courr-) ; la terminaison est celle de l'imparfait.

Exercice 2 – Du futur au conditionnel ★★

(4 pts)

- a) ils appelleront · ils appelleraient (le l est doublé) (1)
- b) vous aurez · vous auriez (1)
- c) tu diras · tu dirais (dire est régulier) (1)
- d) elle pourra · elle pourrait (1)

Méthode — on garde le radical du futur (appeller-, aur-, dir-, pourr-) et on remplace seulement la terminaison du futur par celle de l'imparfait.

Exercice 3 – Futur ou conditionnel ? ★★★

(4 pts)

- a) éteindrai, futur (nous éteindrons) : action certaine, à venir. (1)
- b) serais, conditionnel (nous serions) : formule de politesse (le futur « serai » existe aussi, mais il est plus ferme ; le conditionnel est la tournure attendue). (1)
- c) aimerais, conditionnel (nous aimerions) : un souhait. (1)
- d) inscrirai, futur (nous nous inscrirons) : engagement ferme. (1)

Astuce — au pluriel, la différence s'entend : -rions (conditionnel) ou -rons (futur), il n'y a plus d'hésitation possible.

Exercice 4 – Reconnaître le conditionnel ★★★

(4 pts)

- a) « nous finirions » : radical du futur avec la marque -r- (finir-) + terminaison de l'imparfait -ions. « nous finissons » n'a pas de -r- : c'est l'imparfait. (1)
- b) « je courais » : imparfait (un seul r, celui du radical) ; « je courrai » : futur simple (-rai) ; « je courrais » : conditionnel présent (deux r + -ais). (1)
- c) envoyer : « enverr- » est le radical du futur de ce verbe (nous enverrons). (1)
- d) « Si tu prendrais » est une faute d'orthographe grammaticale : juste après le « si » de condition, on n'écrit pas le conditionnel. Correction : « Si tu prenais le bus, tu arriverais à l'heure. » (1)

Attention — le conditionnel se reconnaît au -r- suivi de -ai- ou -i- ; un r qui appartient au radical ne compte pas, et « si je pourrais » est toujours fautif.

Exercice 5 – Rédaction guidée ★★★

(4 pts)

- a) Ex. : « J'aimerais visiter un parc d'attractions. Je ferais un tour de grande roue. » (-rais) (1)
- b) Ex. : « Pourriez-vous demander l'accord du principal ? » (-riez) (1)
- c) Ex. : « Nous irions tous ensemble en car. » (radical ir- + -ions) (1)
- d) Ex. : « Le car partira à 8 h précises. » (futur : certitude) (1)

À retenir — le conditionnel exprime ici un souhait, une demande polie ou une action imaginée ; le futur annonce ce qui est certain.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).